

Scot L'enquête publique démarre le 12 avril

Le projet de Scot Montagne-Vignoble-Ried fera l'objet d'une enquête publique du 12 avril au 19 mai.

Dernière ligne droite pour le projet de Scot (schéma de cohérence territoriale) Montagne-Vignoble-Ried, qui concerne 27 communes (les deux communautés de communes de Ribeauvillé et Kaysersberg, plus le village de Nie-

dermorschwihr). Adopté en novembre 2009, le document, qui fixe les grandes orientations en matière d'aménagement du secteur pour les vingt prochaines années, sera soumis à enquête publique dès lundi 12 avril et jusqu'au mercredi 19 mai (lire l'encadré).

Une ultime phase de consultation des communes vient de s'achever (notre édition de mardi) : « Nous n'étions pas obligés de le faire, mais nous voulions associer

au maximum les communes et les habitants du secteur », commente Henri Stoll, président du syndicat mixte du Scot. Cinq communes ont malgré tout émis un avis défavorable. Les réserves portent essentiellement sur la « densification de l'habitat » inscrite dans le Scot.

Économiser le foncier

« L'objectif est de créer en 20 ans 3 300 logements sur 110 hectares, peut-être 130, précise Henri Stoll. Cela revient à diviser par deux notre consommation foncière. » Zones d'activités et infrastructures incluses, le Scot prévoit ainsi de limiter la consommation foncière globale à 180 ha sur 20 ans, contre 430 ha ces quinze dernières années.

Au-delà de la limitation de l'étalement urbain et de l'économie du foncier, un « enjeu stratégique » : permettre aux jeunes ménages de s'installer et favoriser la mixité de l'habitat. « Tout le monde est

d'accord sur les principes, mais ça coince au niveau de l'application. » Les communes réfractaires rechignent ainsi à se voir imposer des règles contraignantes. « Mais on ne touchera pas à la colonne vertébrale de ce Scot, martèle Henri Stoll. Le Scot implique de la cohérence, et ce, tout au long de la démarche. »

Une fois l'enquête publique terminée, le commissaire-enquêteur devrait rendre son avis vers la mi-juin. Les élus du syndicat mixte espèrent voir le Scot approuvé au mois de septembre. Le document doit de toute façon être voté avant la fin de l'année.

Clément Tonnot

■ **PERMANENCES** Le commissaire enquêteur tiendra des permanences : jeudi 15 avril de 16 h à 19 h et mercredi 19 mai de 15 h à 18 h à la mairie de Bennwihr ; mardi 20 avril de 16 h à 19 h à la Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg ; mardi 27 avril de 17 h à 19 h à la mairie de Niedermorschwihr ; mercredi 5 mai de 16 h à 19 h à la Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé.

Donner son avis

Pour recueillir les observations des habitants, le projet de Scot et les registres d'enquête publique seront accessibles dans les mairies des 27 communes concernées, mais aussi aux sièges des communautés de communes de Ribeauvillé et Kaysersberg, aux heures habituelles d'ouverture. Le dossier d'enquête publique pourra également être téléchargé dès lundi sur internet (www.scot-mvr.org). Les observations pourront aussi être adressées par courrier : M. le Commissaire enquêteur, Syndicat Mixte du Scot Montagne Vignoble et Ried, Mairie - 1 place de la Mairie, 68630 Bennwihr.

LES
Méc
com
Gen
3-Dé
03.8
Por
Ami
l'Ab
Élec
Gaz
Eau
03.8
Dép
03.8
LES
Offi
(1,
de l
03.8
Rel
(1,
Ri
Ass
aux
pô
03.8
don
Aid
(AD
d'ai
put
dar
har
03.8
Cro
LE
Pis
03.
Esp